



en partenariat avec



DE GRANDPRÉ CHAÏT
AVOCATS ■ Chef de file en immobilier

PRÉSENTENT



PROPOSITION DE PARTENARIAT OFFICIEL

UN ÉVÉNEMENT MAJEUR À NE PAS MANQUER : **L'EXPOSITION 'LE MONTRÉAL DU FUTUR'** 2^e édition

Dates : du 25 au 31 mars 2008

Endroit :

La Grande Place du Complexe Desjardins (situé dans le Quartier des Spectacles au centre-ville de Montréal), au milieu de nombreux développements urbains futurs.

Description de l'événement : Nous avons le plaisir de présenter la 2^e édition officielle d'un événement public unique mettant en valeur les projets en immobilier et en infrastructures (aux niveaux commercial, résidentiel, institutionnel et gouvernemental) qui moduleront le visage de Montréal au cours du prochain quart de siècle. Cette activité à ne pas manquer rassemblera un nombre record de maquettes empruntées des divers promoteurs et organismes.

La première édition de l'événement a connu un énorme succès en mars 2006 sur le Parquet du Centre CDP Capital. **Cette fois-ci, nous planifions avoir un plus grand nombre d'exposants et de participants, et nous ajoutons deux nouveaux volets importants : les infrastructures majeures au niveau des TRANSPORTS et l'environnement (développement durable).**

Des maquettes, des dessins et des plans seront regroupés en primeur sur la Grande Place du Complexe Desjardins. Un cocktail de lancement invitera la communauté d'affaires et les intervenants publics à inaugurer l'exposition. On prévoit recevoir des centaines d'invités concernés par le développement urbain et économique de Montréal. L'exposition demeurera accessible gratuitement pendant la durée de l'exposition. Des milliers de visiteurs sont attendus au cours de ces journées.

Il s'agit d'un événement haut de gamme avec des retombées médiatiques importantes. Cet événement exclusif permettra aux partenaires de l'événement de démontrer leur leadership à contribuer au développement de la région de Montréal.

Partenariats recherchés

Le plan de partenariat développé pour cet événement à ne pas manquer prévoit cinq niveaux de participation :

OPTION # 1 PRÉSENTATEUR PRINCIPAL en tête d'affiche
option déjà prise par De Grandpré Chait Avocats

OPTION # 2 CO-PRÉSENTATEUR OFFICIEL en tête d'affiche
20 000\$ en contribution monétaire

OPTION # 3 GRAND PARTENAIRE
15 000 \$ en contribution monétaire

OPTION # 4 PARTENAIRE MAJEUR
10 000 \$ en contribution monétaire

OPTION # 5 PARTENAIRE ASSOCIÉ
5 000 \$ en contribution monétaire

BÉNÉFICES PROMOTIONNELS

OPTION # 1 PRÉSENTATEUR PRINCIPAL en tête d'affiche
25 000\$ en contribution monétaire

OPTION DÉJÀ PRISE PAR : De Grandpré Chait Avocats

L'option de 'Présentateur principal' vous donne une visibilité de haut niveau sur tout le matériel promotionnel prévu. Votre LOGO sera apposé **en tête d'affiche juxtaposé avec le titre de l'événement**, ainsi que dans la première catégorie dans la boîte des commanditaires en bas d'affiche, sur tous les éléments promotionnels reliés à l'exposition et au cocktail de lancement de l'expo :

1. **Affiche officielle de l'exposition** : Une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.

2. **Invitations du cocktail de lancement de l'expo** : Les invitations seront envoyées à de nombreux contacts de la communauté des affaires, aux intervenants publics et aux médias.

3. **Relations médias / Communiqués de presse** : Votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par BOMA Québec (Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles du Québec). Votre contribution sera également reconnue dans d'autres communiqués diffusés en rappel.
4. **Annonces publicitaires écrites** : Placement d'annonces écrites avec les partenaires médias. Votre logo sera intégré systématiquement dans ces annonces.
5. **Promotion Internet** : Votre logo sera visible avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif. De plus, les compagnies participantes seront invitées à intégrer le logo et l'hyperlien de l'expo sur leurs propres sites web pour ainsi maximiser la visibilité de l'événement et de ses partenaires.
6. **Campagne de promotion électronique** : Pendant l'automne 2007, on procédera à une promotion électronique (trois courriels) à tous les membres corporatifs et individuels, ainsi qu'aux membres des sites web partenaires touchant le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal. Le nombre d'individus rejoint à chaque courriel promotionnel est d'au moins 2,500 membres professionnels.
7. **Visibilité spéciale lors du cocktail de lancement** : Votre logo sera véhiculé sur le site de l'expo lors de cette soirée spéciale (bannière, mention verbale par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée).
8. **Dépliant officiel de l'expo** : votre logo sera placé en évidence sur le dépliant en couleur en format de poche distribué à tous les visiteurs de l'expo.
9. **Vingt (20) billets gratuits VIP pour le cocktail** : Une valeur minimum de 125 \$ chacun.

OPTION # 2 CO-PRÉSENTATEUR OFFICIEL en tête d'affiche 20 000\$ en contribution monétaire

L'option de 'Co-Présentateur officiel' vous donne une visibilité de haut niveau sur tout le matériel promotionnel prévu. Votre LOGO sera apposé **en tête d'affiche juxtaposé avec le titre de l'événement et en-dessous du Présentateur principal**, ainsi que dans la première catégorie dans la boîte des commanditaires en bas d'affiche, sur tous les éléments promotionnels reliés à l'exposition et au cocktail de lancement de l'expo :

1. **Affiche officielle de l'exposition** : Une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations du cocktail de lancement de l'expo** : Les invitations seront envoyées à de nombreux contacts de la communauté des affaires, aux intervenants publics et aux médias.
3. **Relations médias / Communiqués de presse** : Votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par BOMA Québec (Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles du Québec). Votre contribution sera également reconnue dans d'autres communiqués diffusés en rappel.
4. **Annonces publicitaires écrites** : Placement d'annonces écrites avec les partenaires médias. Votre logo sera intégré systématiquement dans ces annonces.

5. **Promotion Internet** : Votre logo sera visible avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif. De plus, les compagnies participantes seront invitées à intégrer le logo et l'hyperlien de l'expo sur leurs propres sites web pour ainsi maximiser la visibilité de l'événement et de ses partenaires.

6. **Campagne de promotion électronique** : Pendant l'automne 2007, on procédera à une promotion électronique (trois courriels) à tous les membres corporatifs et individuels, ainsi qu'aux membres des sites web partenaires touchant le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal. Le nombre d'individus rejoint à chaque courriel promotionnel est d'au moins 2,500 membres professionnels.

7. **Visibilité spéciale lors du cocktail de lancement** : Votre logo sera véhiculé sur le site de l'expo lors de cette soirée spéciale (bannière, mention verbale par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée).

8. **Dépliant officiel de l'expo** : votre logo sera placé en évidence sur le dépliant en couleur en format de poche distribué à tous les visiteurs de l'expo.

9. **Seize (16) billets gratuits VIP pour le cocktail** : Une valeur minimum de 125 \$ chacun.

OPTION # 3 GRAND PARTENAIRE

15 000 \$ en contribution monétaire

L'option de 'Grand Partenaire' vous donne une excellente visibilité sur tout le matériel promotionnel prévu. Votre LOGO sera apposé **dans la 2e catégorie dans la boîte des commanditaires**, sur tous les éléments promotionnels reliés à l'exposition et au cocktail de lancement de l'expo :

1. **Affiche officielle de l'exposition** : Une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.

2. **Invitations du cocktail de lancement de l'expo** : Les invitations seront envoyées à de nombreux contacts de la communauté des affaires, aux intervenants publics et aux médias.

3. **Relations médias / Communiqués de presse** : Votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par BOMA Québec (Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles du Québec). Votre contribution sera également reconnue dans d'autres communiqués diffusés en rappel.

4. **Annonces publicitaires écrites** : Placement d'annonces écrites avec les partenaires médias. Votre logo sera intégré systématiquement dans ces annonces.

5. **Promotion Internet** : Votre logo sera visible avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif. De plus, les compagnies participantes seront invitées à intégrer le logo et l'hyperlien de l'expo sur leurs propres sites web pour ainsi maximiser la visibilité de l'événement et de ses partenaires.

6. **Campagne de promotion électronique** : Pendant l'automne 2007, on procédera à une promotion électronique (trois courriels) à tous les membres corporatifs et individuels, ainsi qu'aux membres des sites web partenaires touchant le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal. Le nombre d'individus rejoint à chaque courriel promotionnel est d'au moins 2,500 membres professionnels.

7. **Visibilité spéciale lors du cocktail de lancement** : Votre logo sera véhiculé sur le site de l'expo lors de cette soirée spéciale (mention verbale par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée).

8. **Dépliant officiel de l'expo** : votre logo sera placé en évidence sur le dépliant en couleur en format de poche distribué à tous les visiteurs de l'expo.

9. **Huit (8) billets gratuits VIP pour le cocktail** : Une valeur minimum de 125 \$ chacun.

OPTION # 4 PARTENAIRE MAJEUR

10 000 \$ en contribution monétaire

L'option de 'Partenaire Majeur' vous donne une excellente visibilité sur la plupart du matériel promotionnel prévu. Votre LOGO sera apposé **dans la 3e catégorie dans la boîte des commanditaires**, sur les éléments promotionnels suivants reliés à l'exposition et au cocktail de lancement de l'expo :

1. **Affiche officielle de l'exposition** : Une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.

2. **Invitations du cocktail de lancement de l'expo** : Les invitations seront envoyées à de nombreux contacts de la communauté des affaires, aux intervenants publics et aux médias.

3. **Relations médias / Communiqués de presse** : Votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par BOMA Québec (Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles du Québec).

4. **Annonces publicitaires écrites** : Placement d'annonces écrites avec les partenaires médias. Votre logo sera intégré systématiquement dans ces annonces.

5. **Promotion Internet** : Votre logo sera visible avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif. De plus, les compagnies participantes seront invitées à intégrer le logo et l'hyperlien de l'expo sur leurs propres sites web pour ainsi maximiser la visibilité de l'événement et de ses partenaires.

6. **Visibilité spéciale lors du cocktail de lancement** : Votre logo sera véhiculé sur le site de l'expo lors de cette soirée spéciale (mention verbale par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée).

7. **Dépliant officiel de l'expo** : votre logo sera placé en évidence sur le dépliant en couleur en format de poche distribué à tous les visiteurs de l'expo.

8. **Quatre (4) billets gratuits VIP pour le cocktail** : Une valeur minimum de 125 \$ chacun.

OPTION # 5 PARTENAIRE ASSOCIÉ

5 000 \$ en contribution monétaire

L'option de 'Partenaire Associé' vous donne une bonne visibilité sur la plupart du matériel promotionnel prévu. Votre LOGO sera apposé **dans la 4e catégorie dans la boîte des commanditaires**, sur les éléments promotionnels suivants reliés à l'exposition et au cocktail de lancement de l'expo :

- 1. Affiche officielle de l'exposition** : Une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
- 2. Invitations du cocktail de lancement de l'expo** : Les invitations seront envoyées à de nombreux contacts de la communauté des affaires, aux intervenants publics et aux médias.
- 3. Relations médias / Communiqués de presse** : Votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par BOMA Québec (Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles du Québec).
- 4. Promotion Internet** : Votre logo sera visible avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif. De plus, les compagnies participantes seront invitées à intégrer le logo et l'hyperlien de l'expo sur leurs propres sites web pour ainsi maximiser la visibilité de l'événement et de ses partenaires.
- 5. Visibilité spéciale lors du cocktail de lancement** : Votre logo sera véhiculé sur le site de l'expo lors de cette soirée spéciale (mention verbale par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée).
- 6. Dépliant officiel de l'expo** : votre logo sera placé en évidence sur le dépliant en couleur en format de poche distribué à tous les visiteurs de l'expo.
- 7. Deux (2) billets gratuits VIP pour le cocktail** : Une valeur minimum de 125 \$ chacun.



EXPOSITION 'LE MONTRÉAL DU FUTUR' – 2^e édition, 25 au 31 mars 2008

FORMULAIRE DE CONFIRMATION - PARTENAIRES OFFICIELS

ORGANISATION PARTENAIRE

CONTACT

ADRESSE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE _____

TÉLÉCOPIEUR _____

COURRIEL _____ SITE WEB _____

Oui, nous désirons devenir un partenaire officiel de l'**EXPOSITION 'LE MONTRÉAL DU FUTUR'**
(veuillez cocher)

- OPTION # 2 CO-PRÉSENTATEUR OFFICIEL en 2^e tête d'affiche
20 000\$ en contribution monétaire
- OPTION # 3 GRAND PARTENAIRE
15 000 \$ en contribution monétaire
- OPTION # 4 PARTENAIRE MAJEUR
10 000 \$ en contribution monétaire
- OPTION # 5 PARTENAIRE ASSOCIÉ
5 000 \$ en contribution monétaire

SIGNATURE : _____

Les chèques doivent être émis au nom de BOMA Québec et envoyés au 500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 900 Montréal (Québec) H3A 3C6. Pour plus de renseignements sur l'expo, prière de communiquer avec Monsieur Robert J. Vézina au 514 875-1353 poste 205 rjv@bbcm.org Votre logo en haute qualité JPEG doit être envoyé à : graphic@bbcm.org